

BPJEPS

VOILE – Option A : Voile légère/inshore

DIPLOME



Titre de la formation et références

Intitulé	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Voile » - Option A « Voile légère/inshore »		
Enregistrement	RNCP 40425	Date de début	17/02/2025
Certificateur	Ministère des sports, et des jeux olympiques et paralympiques		
Niveau de formation	4 - Savoirs factuels et théoriques (niveau BAC)		
Code CertifInfo	118437	Code NSF	335- Animation culturelle, sportive et de loisirs
Formacode(s)	15436 : Education sportive 15493 : Voile	Code(s) ROME	G1204-Education en activités sportives
Texte(s) de référence	Arrêté du 5 février 2025 portant création de la mention « voile » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif », ses annexes et modificatifs éventuels		



Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant la voile en club sur plusieurs supports (loisir ou compétition) et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités. L'expérience de l'encadrement de l'activité voile est appréciée tout comme la pratique de régates. Un bon niveau technique sur plusieurs supports est nécessaire (voir prérequis).



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical (cf. Prérequis).

Au besoin, un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap peut être complété et renvoyé à la DRAJES, qui peut décider d'adapter les modalités d'accès. A noter que les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>



Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) définies par le texte de référence.

Le/la candidat.e doit :

- Être titulaire du certificat de compétences de l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent (SST en cours de validité, etc.)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité « voile » et des activités physiques et sportives en général, daté de moins d'un an à la date d'entrée en formation (utiliser modèle disponible dans le dossier d'inscription).
- Attester de sa capacité à savoir nager au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'[article A. 322-3-1 du code du sport](#) ou de l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS) ou autre équivalent
- Être titulaire du permis de conduire des bateaux à moteur option côtière
- Attester de sa participation à une période de mise en situation en milieu professionnel dans une structure proposant des activités compétitives en voile, d'une semaine minimum, délivrée par le responsable de la structure ;
- Satisfaire aux exigences préalables spécifiques à la mention « voile » et à l'option A « Voile légère/inshore » : descriptif détaillé des TEP en annexe du présent document
 - Démonstration technique 1 : 1 heure minimum sur un parcours défini par l'évaluateur, effectuée sur un support au choix du candidat parmi : planche à voile ou wingfoil, dériveur ou catamaran, voilier en équipage OU justifier d'un niveau 5 FFV
 - Démonstration technique 2 : 1 heure minimum sur un parcours défini par l'évaluateur, effectuée sur un support au choix du candidat et différent de la 1^{ère} démonstration, parmi : planche à voile ou wingfoil, dériveur ou catamaran, voilier en équipage OU justifier d'un niveau 3 FFV
 - Un écrit permettant de vérifier les connaissances du candidat relatives aux fondamentaux de l'activité ainsi qu'aux éléments de sécurité et de préservation de l'environnement.



Dispenses et équivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans les textes de références (voir section « Titre de la formation et références ») ainsi que sur [la fiche RNCP](#). Elles peuvent être mises à jour régulièrement.

Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BPJEPS, CQP, brevet fédéral), vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ ou obtenez de droit un ou plusieurs blocs de compétences (BC).

Pour plus d'informations, contactez-nous.



Objectifs de la formation

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement de la voile nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme BPJEPS mention "voile" permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Le titulaire du BPJEPS Voile exerce le métier de moniteur de voile, de manière autonome et dans le cadre du dispositif de surveillance et d'intervention de sa structure (DSI), dont il est parfois le maître d'œuvre.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation

Deux blocs de compétences transversales aux BPJEPS :

BC 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation (RNCP40425BC01)

BC 2 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation (RNCP40425BC02)

Un bloc de compétences spécifique à l'option « voile légère / inshore » :

BC 3 - Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage option "voile légère / inshore" dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (RNCP40425BC03)

Un bloc de compétences spécifique à la mention « Voile » :

BC 5 - Coordonner la sécurisation des activités et le déroulement de l'enseignement au sein d'un établissement de voile (RNCP40425BC05)

2/ Suites de parcours et les débouchés

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention voile exerce le métier de moniteur de voile. Les activités s'exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses telles que : structures privées relevant du secteur associatif, principalement des clubs affiliés à la Fédération française de voile, structures privées de loisirs, établissements scolaires, comités d'entreprise, centres de vacances sportives, etc.



Processus de certification

Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance : La certification est délivrée par le certificateur dès lors que le candidat justifie de la possession

- des trois blocs de compétences obligatoires : BC1, BC2 et BC5
- d'un bloc de compétences au choix parmi les deux suivants : BC3 ou BC4

Modalités d'évaluation des EPMSP (exigences préalables à la mise en situation professionnelle) :

- Mise en situation pratique sur un support tiré au sort, comportant :
 - Une démonstration des procédures de sécurité en situation normale de navigation
 - Prise en charge d'une situation d'urgence simulée
- Entretien oral de 30 min à partir d'une étude de cas tirée au sort par le candidat, visant à vérifier sa capacité à reconnaître, évaluer et prendre en charge une victime en situation d'urgence.

Modalités d'évaluation du BC1 :

- **Rendu** d'un document écrit selon les modalités définies et décrivant d'une expérience de conception, mise en œuvre et réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique,
- **Entretien** de 50 minutes maximum dont une présentation orale du candidat à partir de la production rendue, suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités d'évaluation du BC2 :

- **Rendu** d'un document écrit selon les modalités définies et présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet mis en œuvre au sein de la structure d'alternance,
- **Entretien** de 25 minutes maximum dont une présentation orale illustrée par le candidat, suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités d'évaluation du BC3 :

- **Prérequis nécessaires** : le candidat doit justifier de
 - Sa capacité à réaliser une démonstration technique équivalente au niveau 3 sur le support à foil de son choix ;
 - Sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances d'initiation ou de découverte en voile légère/inshore, sur au moins deux catégories d'âge et deux finalités pédagogiques.
 - Sa participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile
- **Epreuve 1**
 - Rendu d'un document écrit selon les modalités définies, présentant la conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition sur le support de son choix en voile légère/inshore.
 - Entretien de 30 minutes maximum dont une présentation orale du candidat, suivie d'un échange avec les évaluateurs.
- **Epreuve 2 :**
 - Mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en voile légère/inshore, d'une durée de 1h30 minimum dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition
 - Entretien de 30 minutes maximum au sujet de la mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation du BC5 :

- **Epreuve 1 :**
 - Rendu d'un document écrit selon les modalités définies, présentant l'analyse, depuis son expérience en structure d'alternance pédagogique : du DSI dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement ; des modalités de coordination et de collaboration dans les mises en œuvre des activités notamment vis-à-vis de la RSO ; les modalités de gestion des flottes et des parcs matériels ; la gestion des installations, des sites et des espaces de pratique utilisés.
 - Entretien d'une heure maximum sur la base du document transmis
- **Epreuve 2 :** Démonstration d'intervention en urgence simulée ;
- **Epreuve 3 :**
 - Tirage au sort du sujet et préparation de 30 minutes maximum d'une étude de cas portant sur les modalités d'entretien et de réparation liées soit à de la mécanique, de l'électricité, de la voilerie ou du plastique.
 - Entretien de 30 minutes maximum dont une présentation orale du candidat sur l'étude de cas, suivie d'un échange avec les évaluateurs qui pourront alors aborder les modalités d'entretien et de réparation ne faisant pas l'objet de l'étude de cas.



FORMATION



Conditions d'accès et délais

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés.
- Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les Français de moins de 25 ans)
- Disposer d'un financement : voir section correspondante
- Satisfaire aux prérequis : voir section correspondante
- Participer à un entretien dont l'objectif est d'échanger sur le parcours du candidat, les compétences prérequis attendues et la cohérence de la formation avec le projet professionnel

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.



Contenus de la formation

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- La méthodologie du projet : conception, mise en œuvre et évaluation
- Analyse de l'activité motrice du pratiquant. (Anatomie, base physiologique, biomécanique)
- Connaissances liées à l'environnement (météo, effets de site...) et à la régate (règles de course, tactique & stratégie, performance...)
- Connaître et prévenir les principales pathologies associées aux activités nautiques.
- Connaître et expliquer les aspects théoriques de l'engin.
- Connaissances techniques, théoriques et pratiques des supports voile : Multicoques / Dériveurs / Planche à voile / Activités émergentes (Windfoil, Wingfoil....)
- Technique et méthodes d'organisation, de gestion et de régulation de la programmation d'une séance, d'un cycle d'apprentissage ou d'entraînement, d'une saison sportive
- Connaissances permettant de diagnostiquer l'état du matériel et d'en assurer la maintenance.
- Techniques de maintenance des équipements (réparation et entretien)



Suivi et individualisation

A l'issue de la sélection, une information et des évaluations de positionnement permettent de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long du cursus de formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le bénéficiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Pour chaque session de formation :

- Un responsable de formation est désigné pour suivre la session et organiser le suivi de l'alternance
- Des référents pédagogiques sont identifiés par famille d'activités et évaluent les acquisitions des apprenants tout au long de leur formation
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Au préalable, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point dédié à chaque bénéficiaire

- La satisfaction des bénéficiaires est régulièrement mesurée. Ces évaluations sont proposées à plusieurs reprises, en cours et en fin de cursus de formation.
- Le bénéficiaire est préparé à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des bénéficiaires tout au long de leur cursus
- L'insertion professionnelle des sortants est mesurée : nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité



Moyens et méthodes pédagogiques

1/ Lieu de la formation

La formation a lieu au YACHT CLUB de TOULON



Adresse : Anse Tabarly
Plage du Mourillon
83000 Toulon

2/ Moyens pédagogiques

Equipements et matériels

Le Yacht Club de Toulon dispose de

- Un accueil, des bureaux et des vestiaires
- Un club house avec cuisine et bar
- Plusieurs salles de cours avec vidéoprojecteur ou écran
- Matériel nautique :
 - MULTICOQUES : 6 HC 16 /Spi - 7 HC15 - 6 RS Cat 14 - 8 HC Catsy - 1 Class A
 - DERIVEURS : 12 Laser Pico - 6 RS Feva - 42 Optimists - 2 Lasers
 - WINDSURF : 24 Flotteurs (débutants & intermédiaires) - 24 Flotteurs perf - 16 Funboard - 48 Gréements Deb - 56 Gréements Perf - 7 Windfoils - 10 Wingfoils - 18 Ailes
 - SPORT DE RAME : 46 Kayaks Simple /Double - 48 Paddles
 - BATEAUX MOTEURS : 11 Semi-rigides 50/30/9 CV - 1 Semi-rigides 115 CV

Site IMSAT – La Garde :

- Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner
- Un espace dédié aux bénéficiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises

Ressources pédagogiques

- Un centre de ressources physiques avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- Un compte Office 365 et la suite Office associée (Word, Excel, etc.) par apprenant
- Un espace dématérialisé TEAMS (application office 365) dédié à chaque session et mettant à disposition les ressources pédagogiques

3/ Méthodes pédagogiques et progressivité

Les cursus de formation que nous proposons s'effectuent en présentiel et proposent une alternance centre de formation/entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et des bénéficiaires et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

La formation s'appuie sur des méthodes actives et participatives, mêlant cours théoriques et pratiques à travers des mises en situation, des jeux de rôle, et des études de cas. Ces approches favorisent l'attention des apprenants, structurent la progression des compétences, et renforcent la dimension réflexive, essentielle dans l'exercice des compétences professionnelles.

La programmation pédagogique est organisée en quatre étapes progressives : elle commence par l'acquisition des savoirs fondamentaux, évolue vers une maîtrise autonome des compétences, et se termine par une consolidation des acquis et une préparation à l'insertion professionnelle, avec des contenus complémentaires spécifiques.

Pour répondre aux besoins individuels et collectifs, la pédagogie par objectifs est utilisée, avec une organisation modulaire permettant des travaux en groupe ou des approches individualisées. La progressivité des apprentissages se traduit par une montée en difficulté et en complexité, en s'appuyant sur les acquis issus des expériences en entreprise.

4/ Qualité des intervenants

Nos formateurs, internes et/ou externes, allient une vaste expérience en formation professionnelle à une pratique approfondie sur le terrain, des conditions essentielles pour garantir le succès de nos actions de formation. Leur qualification respecte les attendus réglementaires en termes de niveau de diplômes et d'expérience.

L'équipe pédagogique est présentée aux apprenants à chaque début de session.



La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit
 - d'accompagnement à la recherche de stage ou d'employeur, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
 - de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections, rdv sur <https://www.imsat.co/parcoursat/>
- Un suivi et un accompagnement individualisé des bénéficiaires

VEUILLEZ TROUVER DANS LES ANNEXES CI-DESSOUS

- Annexe 1 : Les informations spécifiques de la session à venir (dates, durée, organisation, financement, coût, indicateurs de résultat des sessions précédentes, contacts)
- Annexe 2 : Le planning du/des parcours de la session à venir
- Annexe 3 : Le détail des tests le cas échéant (BPJEPS Equitation, Activités de la Forme et Voile)



SESSION 2026/2027



Organisation

Le parcours de formation proposé à l'IMSAT

Prévisionnels, sous réserve de modifications et d'habilitation par la DRAJES

Parcours	Apprentissage 1 « Multi - employeurs »
Nombre de bénéficiaires	8 à 20
Date limite rendu dossier	Vendredi 29/08/2026
Dates TEP Et entretien individuel	10 et 11 septembre 2026
Date de début - fin	28/09/2026 – 30/09/2027
Soit (durée)	12 mois
Nb heures au total	1848 h
Dont en OF IMSAT	721 h
Dont en ALTERNANCE	1127h * <i>* Doivent être déduits de ce volume horaire, les congés payés et les jours fériés non travaillés</i>
Interruption formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance
Planning	Cf. annexe 2
Organisation de la formation et de l'alternance	• En formation 3 jours par semaine (mardi, jeudi et vendredi) • En alternance 14h/semaine en période scolaire en dehors du temps de formation (lundi, mercredi et samedi) • En alternance massée à raison de 35h pendant les vacances scolaires
Financement	• Contrat d'apprentissage • Contrat de professionnalisation • CPF / CPF TRANSITION • Financement personnel • Autres (sur demande)

Coût

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Moyens de financement possibles		Coût pour le bénéficiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT * * Si prise en charge totale. En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel ou via le CPF
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	EN FONCTION DU MONTANT DISPONIBLE * (reste à charge possible) * Consulter le montant de votre CPF sur : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/
Financement personnel	OUI	5544 € * * Tarif maximal modulable selon le volume horaire du parcours individuel de formation



Indicateurs de résultat

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) N-2/N-1	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	9
Taux de satisfaction Session(s) N-2/N-1	Issue du questionnaire de fin de formation – % de bénéficiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
Taux de réussite Session(s) N-2/N-1	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	62.5 %
Taux d'abandon Session(s) N-2/N-1	Nb abandons / nb de bénéficiaires entrants	11 %
Taux de poursuite d'étude	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en poursuite d'étude / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	0 %

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Session(s) N-3/N-2		
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en emploi / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	100 %
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	100 %
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) N-2/N-1	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	14 %

Renseignements complémentaires et contacts

Vous souhaitez...



...Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site



... Être **accompagné.e** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**



...Vous **préparer aux tests** de sélection et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consultez www.imsat.co ou écrivez/appelez nous !

Contact(s) :

- Eric DELTEIL – eric@yctoulon.fr – 07 82 11 54 00
- Clément ARIAPOUTRY – c.ariapoutry@upv.org – 06 61 83 39 03
- Antonin DENEIRE - a.deneire@upv.org – 06 66 20 89 59
- Accueil IMSAT - contact@imsat.fr – 04 94 75 24 15

[illegible]



TESTS DE SÉLECTION



Organisation des sélections

Les TEP se dérouleront sur une journée, mais sont prévus sur deux jours pour pouvoir réunir les meilleures conditions météo requises pour l'évaluation du niveau technique.

Pour pouvoir passer les TEP, les candidats devront avoir rempli et renseigné le dossier d'inscription complet comprenant les prérequis nécessaires aux exigences préalables à l'entrée en formation.

L'Accueil se fera au Yacht Club de Toulon ou sur un autre site qui sera communiqué en amont à l'ensemble des candidats.

En début de matinée vous sera présenté :

1/-le déroulement de la journée

2/-les supports utilisés pour les épreuves techniques

- *En Planche à voile* : 293 Bic OD.

Le choix du gréement restera à la disposition des candidats en fonction des conditions météo.

- *En Catamaran* : HC 16.

- *En Dériveur* : 420 ou laser standard.

- *En Habitable* : OPEN 5.0 ou J80/J70.

3/-les modalités de chaque épreuve ainsi que les différents temps de la journée.

Les candidats devront effectuer deux démonstrations techniques d'une heure chacune :

-De niveau 5 FFV sur son support de spécialité.

-De niveau 3 FFV sur un autre support choisit

Il sera demandé aux candidats d'expliquer et de justifier leurs réglages à terre afin de démontrer leurs connaissances et maîtrise de leur support de spécialité.

Les candidats seront éprouvés sur un parcours de type "Trapèze" avec une ligne de départ :

- Une procédure de départ,
- Une remontée libre de part et d'autre de l'axe médian, et deux bords de largue
- Une 2° remontée en respectant le cadre, et une redescente libre avec 3 manœuvres imposés au portant.

Les compétences visées à chaque démonstration de niveau technique détermineront l'efficience de la qualité technique attendue.

Le parcours sera plus ou moins long en fonction des conditions météo et des observables à évaluer.

Le candidat sera questionné sur l'eau sur ses habiletés et son efficience à réaliser le parcours.

A l'issue des épreuves techniques, les candidats seront invités à débriefer individuellement avec les évaluateurs afin de 1/ Revenir sur les temps de navigation (choix, sensations, argumentations), 2/ d'échanger autour du projet de formation et des résultats.

JOURNEE TYPE :

9h -9h20 :	Accueil, présentation de la journée
9h20-10h :	Présentation des supports, préparation des embarcations, réglages et questionnements
10h-10h20 :	Préparation des équipages et briefing
10h20-12h :	Épreuves technique n°1
12h-13h :	Pause repas
13h-13h30 :	Préparation des équipages, supports et briefing
13h30-15h :	Épreuves technique n°2
15h-15h30 :	Rangements, vestiaires, délibération du jury
15h30-17h30 :	Test théorique et entretien individuel

L'organisation de la journée peut varier en fonction des conditions météorologiques particulières



Protocoles et critères : Appréciation et évaluation du niveau technique

WINDSURF

En sous puissance il est indispensable d'évaluer les candidats en planche à dérive, tandis qu'en surpuissance toutes les planches sont possibles sauf les planches écoles très large (+ 1 mètres de large).

Niveaux	4 : Conduite et réglages aménagés pour sécuriser et faciliter le pilotage Choix de partir ou pas Réagir de façon adaptée aux éléments	5 : Pratique engagée physiquement et affectivement (chercher ses limites) Capacité à faire évoluer en permanence ses réglages en fonction des évolutions Capacité à se rapprocher au mieux de l'objectif Capacité à anticiper sur les phénomènes qui se présentent. Justifie ses choix.
Thèmes	N4	N5
Contournement d'un obstacle	- Respecte une chronologie d'actions motrices - Contourne l'obstacle en préservant la propulsion lors de la rotation. - Marque un temps d'arrêt avant pour préparer son contournement	- Adapte sa chronologie d'actions motrices et sa trajectoire en fonction de la situation. - Angle d'entrée et de sortie optimisé. -Contourne l'obstacle sans marquer de temps d'arrêt.
Trajectoire directe	- Règle son gréement par rapport aux conditions (peu ou pas de régulation pendant la nav) -Règle sa hauteur du wish de façon à ne pas gêner la conduite. - Déplace ses pieds pour stabiliser la planche (maintenir à plat) - A une amplitude de déplacement du gréement pour conserver l'assiette longitudinale.	- Règle son gréement selon les conditions et son gabarit et régule après qqes bords. -Adapte la hauteur du wish et la longueur des bouts de harnais pour améliorer la suspension et le justifie lors du questionnement - déplace ses pieds pour optimiser la glisse. (En fonction de la houle, et des variations de vent) - Garde un gréement stable (amplitude réduite) pour conserver l'assiette longitudinale. - Ajuste sa trajectoire selon les variations du vent, de mer

	- Ne modifie pas la trajectoire choisie.	(loffe, abat)
Trajectoire indirecte	- Reste dans le cadre et s'adapte à ses déformations. (Atteins l'objectif en restant dans le cadre) - Recherche la meilleure VMG par rapport à son support.	- S'adapte aux ados/refus et aux variations de pressions du vent au près comme au portant. (Tourne la tête régulièrement pour prendre de l'info) - Adapte sa VMG en fonction des différents supports et des conditions. (Mode vent ou mode vitesse)
Virement	- Vire de façon continue mais sans appréhender les conditions (Vent, courant état de la mer) - Maitrise l'assiette qui ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre.	- Ajuste son virement selon la situation et son objectif (ex : vire en ht de vague pour relancer + efficacement, vire dans un refus, recherche de relance rapide pour se dégager, recherche du gain au vent, conserve l'inertie du flotteur).
Empannage	- Empanne de façon continue mais sans appréhender les conditions. (Vent, courant état de la mer) - Maitrise l'assiette qui ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre.	- Ajuste son empannage/jibe selon la situation et son objectif (ex : jibe en surf de vague pour relancer + efficacement, cherche du gain sous vent, conserve de l'inertie...). - Maitrise son amplitude de gréement et le transfert d'appui. (Empannage court/long) - Conserve le planning.

MULTICOQUES/DERIVEUR

En sous puissance, il est possible d'évaluer le candidat en solo et en équipage.

Observables N4 :

Préparation à terre => statiques

- ⇒ Hauteur trapèzes
- ⇒ Gréage

Equilibre longitudinal / latéral => assiette / placement

- ⇒ Hauteur d'eau à l'étrave et tableau arrière
- ⇒ Sustentation coque au vent
- ⇒ Réglage trapèze : sortie barreur sans perturber la conduite
- ⇒ Bons réglages moyens chariot / écoute GV / barre
- ⇒ Position (=> dos plat)
- ⇒ Organisation « basique » : barreur (barre + GV) ; équipier (foc + trapèze) à toutes les allures

Observables N5 :

- ⇒ Réglages statiques fins en fonction plan d'eau / météo et qualités équipage
- ⇒ Hauteur trapèze => dynamique si possible et perpendiculaire franc bord
- ⇒ Régulation action permanente / anticipation barre / écoute / chariot / placement => placement tête / regard / communication à bord / synchro fluidité barre écoute chariot cunningham, bordure, pataras, bastaque, balast, foils et dérives, trainée
- ⇒ Attitude de l'équipage : posture (placement polygone de sustentation) => hauteur de coque max 30 cm
=> pas d'ascenseur => écoute GV jamais au taquet

- ⇒ Coordination / communication + fine => régulation écoute / chariot / barre / trapèze
- ⇒ Amplitude régulation écoutes
- ⇒ Organisation évolutive en fonction des conditions et allures suivies
- ⇒ Repères angle palan écoute / point écoute ; régulation écoute
- ⇒ Réglage ouverture chariot foc fonction dévent extrados GV

Placement de l'évaluateur	Vision large	Vision proche (10 longueurs max)	Vision de l'intérieur
Objectifs	Pour Indices / hypothèses / impression générale	Analyse permettant d'objectiver le fonctionnement de l'engin	Pour mesurer la cohérence des actions / quantifier le rendement
Observables	- Choix de la trajectoire / au milieu (CMG) - Bord rapprochant - Rendement (VMG) - Équilibre général de l'engin, fonctionnement global (assiette, posture du pratiquant, cohérence de réglage)	- Cohérence réglage / conduite - Profils de voiles et du mât (volume, ouverture de chute, cintre, quête) - Position de l'équipage - Équilibre longitudinal - Assiette et variation de l'assiette - Variation fine de la trajectoire - Coordination des actions	- Communication à bord - Cadrage serré pour quantifier les infos plus précises sur réglages, ouvertures de barre, logiques de régulation - Décentration

Les observables, sauts de compétence entre niveau 4 et niveau 5

Niveaux	4 : Conduite et réglages aménagés pour sécuriser et faciliter le pilotage Choix de partir ou pas Réagir de façon adaptée aux éléments	5 : Pratique engagée physiquement et affectivement (chercher ses limites) Capacité à faire évoluer en permanence ses réglages en fonction des évolutions Capacité à se rapprocher au mieux de l'objectif Capacité à anticiper sur les phénomènes qui se présentent
Thèmes	N4	N5
Contournement d'un obstacle	Eviter l'obstacle et les autres pratiquants en bon marin Régler le support pour rester propulsif dans toute la manœuvre (angle voile/vent et assiette) La profondeur est limitée, l'écart peut être plus grand pour préserver la propulsion lors de la rotation Respect d'une chronologie dans les réglages en fonction des contraintes de la navigation	Anticipation sur la trajectoire (écart /profondeur limités) Adaptation de la trajectoire vis-à-vis des autres pratiquants (faire valoir ses droits RIPAM/RIR) Vitesse Sortie haute par sa vitesse de rotation Embraque à 2 mains avec amplitude (der) Reprise des réglages (dosage fin et temps réduit pour le faire) : dérive, HB, cunningham, bordure
Trajectoire directe	Réglages adaptés aux conditions et de leurs	Vigilance et capacité d'adaptation en continu en fonction des variations (vent, mer)

	évolutions - Volume - Tension de chute - Cohérence GV/foc Assiette maîtrisée et cohérente avec la trajectoire et les conditions de navigation (actions combinées sur l'ensemble des commandes)	Synergie conduite, réglage, trajectoire finalisée par le rendement Assiette (appui pieds PAV) Réglages (volume, ouverture de chute) en fonction des conditions permettant le rendement max Mode cap/mode vitesse Conduite qui n'induit pas de frein Transmission de l'énergie Rapport hauteur de wish/longueur de bout de harnais (PAV), sangles de rappel (DER), hauteur de trapèze, ... Le pumping n'est pas forcément recherché dès lors que les autres critères sont réunis. (PAV)
Trajectoire indirecte	VMG cohérent avec le support et les conditions de navigation pour être raccord avec la logique de l'activité Rester dans le cadre et s'adapter à ses déformations	Vigilance et capacité d'adaptation en continu en fonction des variations (vent, mer) Panel de solutions techniques permettant de s'adapter aux spécificités du support et du contexte de navigation Gérer en phase les ados et les refus au près et au portant tout en restant dans le cadre ; NB : On ne va pas jusqu'à chercher à se placer sur le parcours (accepter un refus pour aller chercher de la surpression) Choix des moments de virement et d'empannage par rapport au choix de trajectoire
Virement	L'assiette est maîtrisée et ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre. L'angle de sortie correspond à l'allure recherchée et le réglage des voiles est cohérent pendant toute la manœuvre	Choix des moments de virement par rapport à l'objectif de rendement dans la manœuvre : VMG dans la manœuvre, vitesse en sortie Démonstration d'un panel de solutions techniques permettant d'optimiser le rendement au vu des spécificités du support et du contexte de navigation
Empannage	L'assiette est maîtrisée et ne contrarie pas la trajectoire pendant la manœuvre. L'angle de sortie correspond à l'allure recherchée et le réglage des voiles est cohérent pendant toute la manœuvre	Choix des moments de l'empannage par rapport à l'objectif de rendement dans la manœuvre : VMG dans la manœuvre, vitesse en sortie Démonstration d'un panel de solutions techniques permettant d'optimiser le rendement au vu des spécificités du support et du contexte de navigation

DESCRIPTION DU PARCOURS

Parcours Type Trapeze

Parcours Prévisionnel

Départ en 5 min

Bouée 1

Bouée 2

Bouée 3

Bouée 2

Bouée 3

Arrivée

2

1

3

4

Départ

5

Arrivée

TEST CONNAISSANCE VOILE

Le test est composé de plusieurs modules reprenant les connaissances nécessaires à l'activité et à l'encadrement de la voile : Aero/Hydrodynamisme – Météorologie - Régate organisation - Connaissances nautiques - Réglages/Conduite - Règlementation/Sécurité

Pour chaque thématique, les candidats seront soumis à des questions ouvertes.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Épreuve d'entretien de motivation d'une durée de 30 minutes maximum.

L'entretien porte sur le positionnement et le projet de formation du candidat

Proposition d'organisation du dossier :

- Le curriculum vitae (études effectuées – diplômes obtenus ou niveau atteint – situation professionnelle).
- L'expérience pratique et pédagogique dans les activités concernées
- Les motivations et le projet professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

Exposé du contenu du dossier par le candidat et questionnement du jury

Critères d'évaluation :

- Qualité de réflexion du candidat sur sa pratique des activités concernées
- Motivations pour l'enseignement de ces pratiques
- Projet professionnel.
- Capacité à répondre aux questions posées.
- Comportement : attitude verbale, attitude non verbale (personnalité, aisance, etc....).
- Résultats des épreuves.

